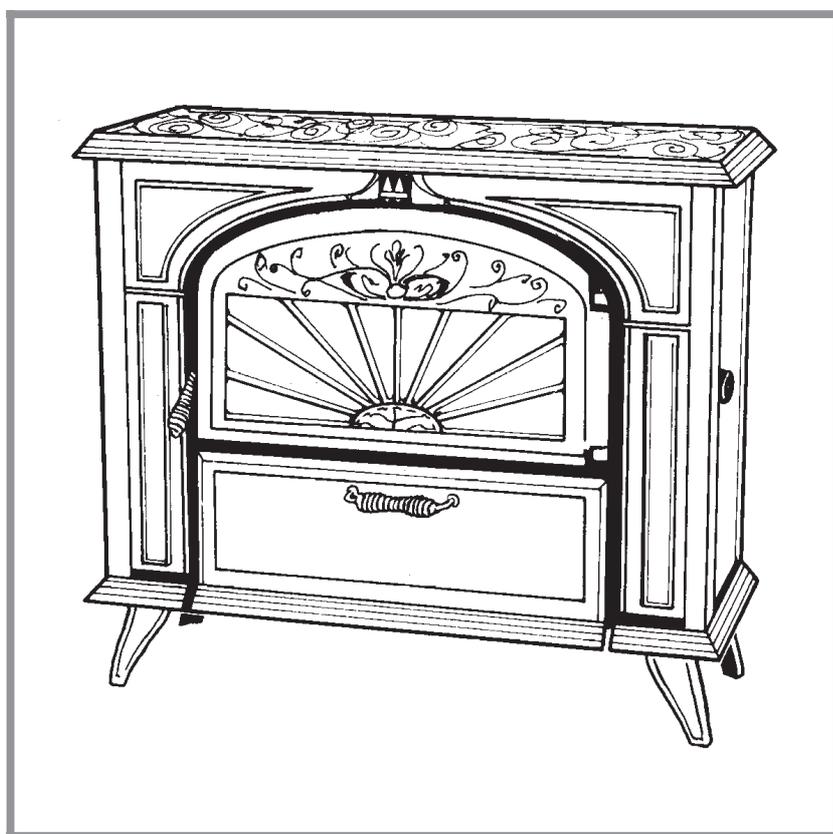

Normandie

Poêle à bois

Réf. 13 490

Puissance : 13 kW



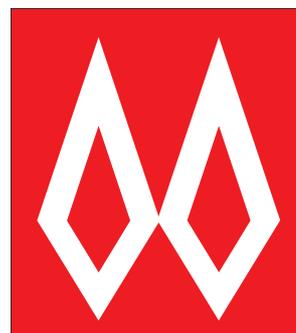
Sommaire

Présentation de l'appareil	p. 3
Instructions pour l'installateur	p. 4
Instructions pour l'utilisateur	p. 6
Pièces détachées	p. 9

Document n° 439-3 ~ 10/02/1998

Notice de référence

à conserver
par l'utilisateur
pour consultation
ultérieure.



FRANCO BELGE

Les Fonderies Franco-Belges
F 59660 MERVILLE
Téléphone : 03.28.43.43.43
Fax : 03.28.43.43.99
RC Hazebrouck 445750565B
Matériel sujet à modifications sans préavis
Document non contractuel.

Sommaire

Présentation de l'appareil	p. 3
Colisage	p. 3
Caractéristiques générales	p. 3
Description	p. 4
Principe de fonctionnement	p. 4
Instructions pour l'installateur	p. 5
Manutention de l'appareil	p. 5
Mise en place de la chicane	p. 5
Montage de la poignée	p. 5
Pression de fermeture de porte	p. 6
Entretien de la cheminée et ramonage	p. 6
Contrôle avant mise en service	p. 6
Instructions pour l'utilisateur	p. 7
Allumage du poêle	p. 7
Conduite du poêle	p. 7
Entretien	p. 7
L'habillage du poêle	p. 7
Nettoyage des vitres	p. 8
Conduit de fumée et foyer	p. 8
Pièces détachées	p. 9

Cet appareil est conçu pour brûler le bois en toute sécurité

ATTENTION

une mauvaise installation peut avoir de graves conséquences.

Il est recommandé de faire appel à un professionnel qualifié pour son installation. Celle-ci devra, en tout état de cause, être conforme à la notice obligatoirement jointe à l'appareil, aux textes réglementaires et aux règles de l'art en vigueur, notamment :

Arrêté du 22 octobre 1969 : Conduit de fumée desservant les logements.

Arrêté du 22 octobre 1969 et Arrêté du 24 mars 1982 : Aération des logements.

Norme P 51-201 : Travaux de fumisterie (DTU 24-1).

Norme NF D 35-302 : Tuyaux et coudes de fumée en tôle.

Règlement Sanitaire Départemental Type. □

1. Présentation de l'appareil

1.1. Colisage

- 1 colis.

1.2. Caractéristiques générales

Puissance calorifique nominale	kW	12,8
Puissance calorifique en allure maxi	kW	17,4
Dépression minimum de la cheminée	Pa	10
Dépression maximum de la cheminée	Pa	15
Dimensions utiles du foyer		
. largeur	mm	660
. hauteur	mm	360
. profondeur	mm	240
Dimension des bûches	cm	50 à 60
Capacité du cendrier	litre	4,3
Porte de chargement avant		
- hauteur utile	mm	150
- largeur	mm	510
Porte de chargement côté		
- hauteur	mm	270
- largeur	mm	170
Réserve de braises		
. pour fonctionnement normal	kg	1
Charge de combustible maxi		
. en allure normale	kg	11
Poids	kg	165

Nota : les performances indiquées ci-contre résultent d'essais effectués suivant la norme NF D 35.376 avec du bois à 20 % d'humidité

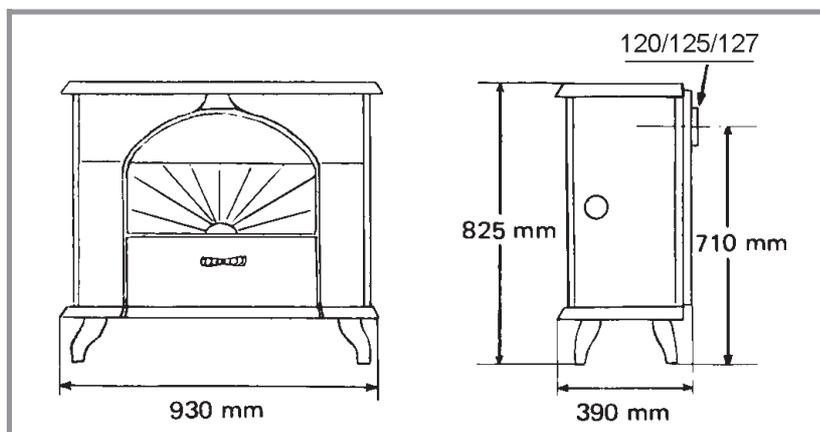


Fig. 1 - Dimensions de l'appareil

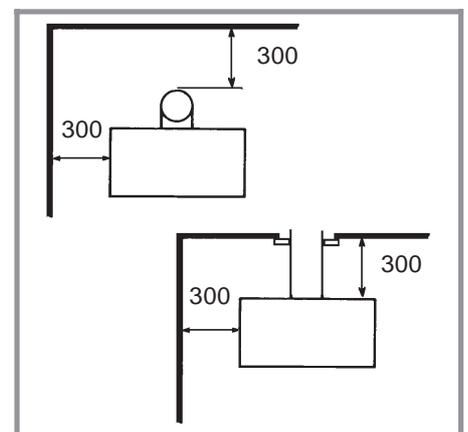


Fig. 2 - Dégageur minimum d'installation

1.3. Description

- Appareil de chauffage au bois à fonctionnement intermittent.
- Combustion du bois sur une grille.
- Chambre de combustion fermée avec parois en fonte.
- Hublot à ouverture latérale, munie d'une vitre en vitrocéramique permettant d'observer la combustion.
- Porte à ouverture latérale, pour le chargement du combustible (à droite du poêle).
- Réglage d'allure par 2 volets d'air primaire commandés en façade.
- Cendrier de grande contenance.

1.4. Principe de fonctionnement

La combustion s'effectue à travers la masse dans une chambre de combustion fermée. Le foyer dégage une chaleur importante à la fois par rayonnement sur les côtés, au travers du hublot et par convection à l'arrière de l'appareil.

Le fonctionnement normal du poêle implique que les portes et le tampon de chargement soit bien fermés, le réglage d'allure de combustion s'effectuant à l'aide des volets d'air primaire situés derrière la porte de cendrier.

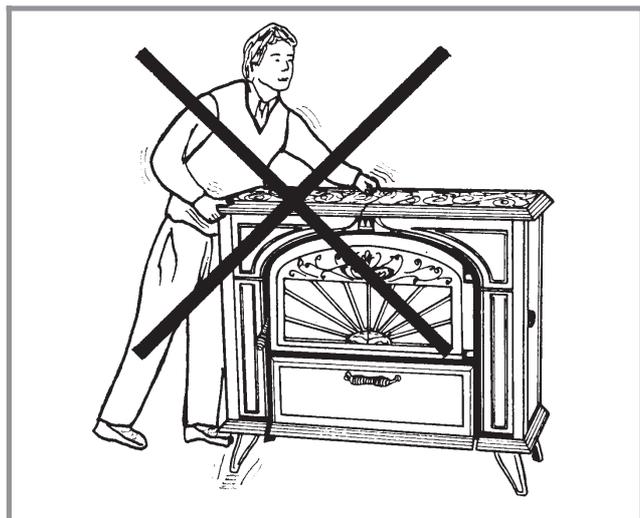


Fig. 3 - Manutention de l'appareil

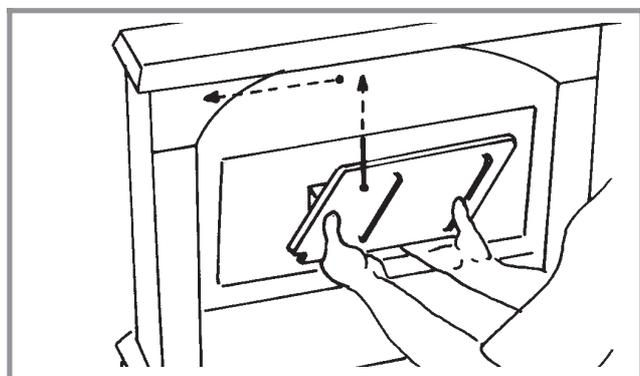


Fig. 4 - Mise en place de la pièce n° 13.390.232

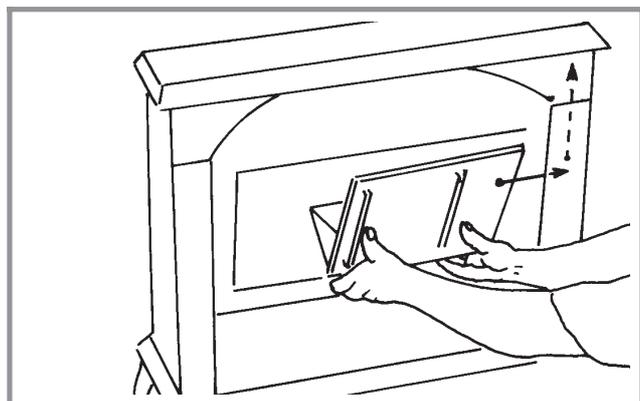


Fig. 5 - Mise en place de la pièce n° 13.390.266

2. Instructions pour l'installateur

2.1. Manutention de l'appareil

- Éviter de soulever l'appareil par le dessus en fonte, et éviter de le riper au sol. (Fig. 3)

2.2. Mise en place de la chicane

La chicane est constituée de 2 pièces en fonte (n° 13.390.232 et n° 13.390.266)

- Monter d'abord la pièce gauche (Figure 4).
- Puis la droite (Figure 5).

2.3. Montage de la poignée

Afin de ne pas détériorer le filetage :

- Mettre la poignée en position de fonctionnement et engager le filetage dans l'axe du taraudage du loquet (fig. 7).

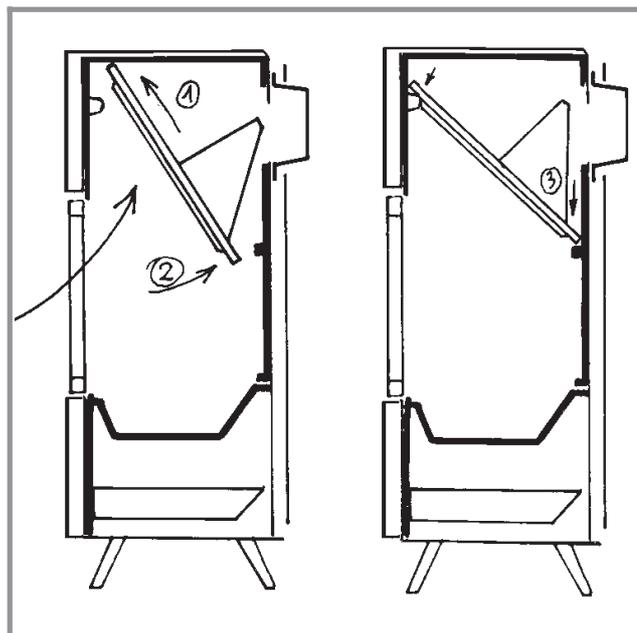


Fig. 6 - Positionnement de la chicane

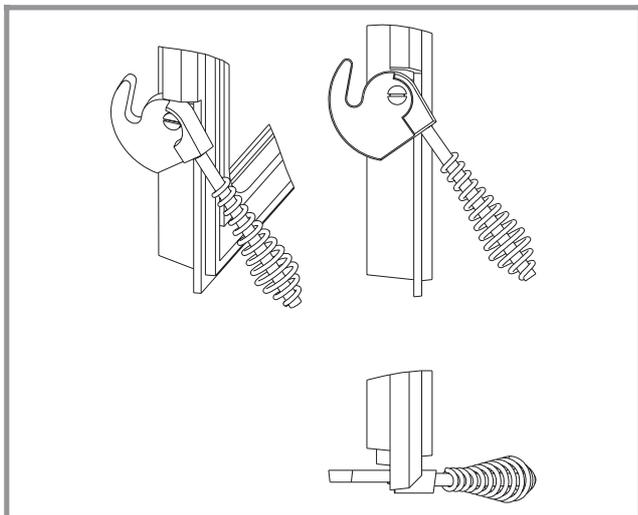


Fig. 7 - Montage de la poignée

2.4. Prescriptions et généralités d'installation

2.4.1. Le local

Ventilation :

Pour permettre le bon fonctionnement en **tirage naturel**, vérifier que l'air nécessaire à la combustion peut être prélevé en quantité suffisante dans la pièce où est installé l'appareil.

Emplacement de la cheminée :

Choisir un emplacement central dans l'habitation qui favorise une bonne répartition de l'air chaud de convection dans la pièce principale.

La diffusion de l'air chaud vers les autres pièces se fera par les portes de communication.

Ces pièces doivent être en dépression ou équipée de grilles d'aérations pour favoriser la circulation de l'air chaud.

Plancher et cloisons :

S'assurer qu'ils ne sont pas constitués ni revêtus de matériaux inflammables ou se dégradant sous l'effet de la chaleur (papiers peints, moquettes, lambris, cloisons légères avec isolation à base de plastique).

Faire bien attention de respecter les dégagements d'installation (300 mm).

2.4.2. Le conduit de fumée

Conduit existant :

- Le conduit doit être en bon état et doit permettre un tirage suffisant (au minimum 10 Pa).

- Le conduit doit être **compatible** avec son utilisation, dans le cas contraire il sera nécessaire de procéder au tubage ou au chemisage du conduit.

- Le conduit doit être **propre** ; effectuer un ramonage à l'aide d'une brosse métallique "hérissin" pour éliminer les dépôts de suies et décoller les goudrons.

- Le conduit doit avoir une **isolation thermique** suffisante : un conduit dont les parois internes sont froides, rend impossible la formation du tirage thermique et provoque de la condensation.

- Le conduit de fumée doit être étanche et de section normale et constante sur toute sa hauteur (exemple $2,5 \text{ dm}^2$). Un conduit trop large risque de rendre le tirage thermique nul.

- Le conduit ne doit être raccordé qu'à un seul appareil.

- Il doit avoir 4 à 5 mètres de hauteur et doit déboucher à 40 cm du faite de la maison ou de toute construction à moins de 8 m.

Dans le cas de terrasse ou de toit dont la pente est inférieure à 15°, la souche doit au moins être égale à 1,20 m

- Le couronnement ne doit pas freiner le tirage

- Si la cheminée a des tendances aux refoulements, à cause de sa situation par rapport à des obstacles voisins, il faut coiffer la sortie d'un antirefouleur efficace ou rehausser la cheminée.

- Si la dépression de la cheminée excède 30 Pa, il faut installer un modérateur de tirage efficace sur le conduit de raccordement

Cheminée à construire/conduit inexistant :

- Le conduit de cheminée ne doit pas reposer sur l'appareil.

- Il doit être éloigné de tout matériau inflammable (charpente, menuiserie, cloison légère...)

- Il doit permettre un ramonage mécanique.

2.4.3. Raccordement au conduit de fumée

- L'appareil doit se trouver aussi près que possible de la cheminée.

- L'appareil sera raccordé au conduit de fumée au moyen de tuyaux de fumée du commerce agréés pour résister aux produits de combustion (exemple : **inox, tôle émaillée...**).

- Le diamètre du tuyau ne doit pas être inférieur au diamètre de la buse de l'appareil. Si c'est le cas, la réduction doit être de diamètre immédiatement inférieur au diamètre de la buse et être située le plus loin possible du raccordement à l'appareil.

- Le raccordement peut se faire, soit verticalement sur un conduit débouchant sous le plafond, soit à l'arrière sur un conduit partant du sol.

- L' emboîtement du conduit de raccordement sur la buse de l'appareil ainsi que sur le conduit de fumée se fera de manière étanche.

- Le conduit de raccordement ainsi que le modérateur de tirage éventuel doivent être visibles, accessibles et ramonables.

2.5. Pression de fermeture de porte

Le loquet de fermeture pivote sur un excentrique positionné par une vis de pression (fig. 8).

- Desserrer la vis de pression 1.

- Orienter l'excentrique 2 dans la position souhaitée.

- Resserrer la vis de pression 1.

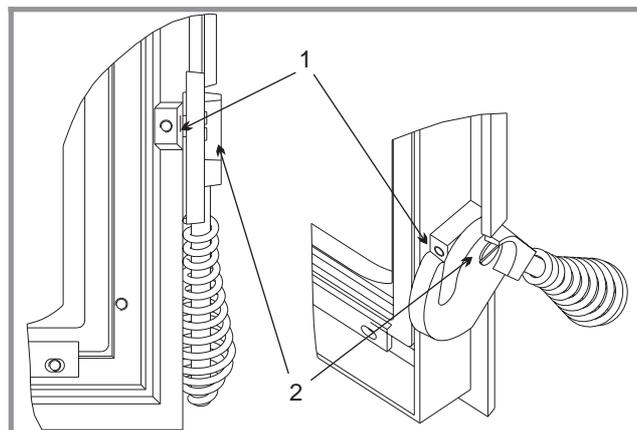


Fig. 8 - Pression de fermeture de la porte

2.6. Entretien de la cheminée et ramonage

Très important : Afin d'éviter tout incident (feu de cheminée, etc,...) les opérations d'entretien devront être réalisées régulièrement ; en cas d'usage fréquent du poêle, procéder à plusieurs ramonages annuels de la cheminée et du conduit de raccordement.

- Déposer préalablement les chicane et les nettoyer.

L'état de la cheminée sera vérifié au moins une fois par an.

2.7. Contrôle avant mise en service

- Vérifier que toutes les pièces amovibles sont à leur place respective (grilles, chicane, chenets, etc...).

- Vérifier l'étanchéité des joints (buse, tampon, porte de chargement, etc ...).

- Vérifier que le passage de fumée n'est pas obstrué par les composants de l'emballage.

3. Instructions pour l'utilisateur

3.1. Allumage du poêle

- Placer le réglage d'air en position d'ouverture maxi "A".
- Introduire du papier froissé et du petit bois par la porte de chargement ; allumer le papier la porte de chargement.
- Lorsque les braises sont bien vives, charger le foyer avec du combustible et bien refermer les portes.
- Lors du premier allumage le régime du poêle ne sera poussé que progressivement pour permettre aux différentes pièces de se dilater normalement.

Nota : lors du premier allumage, le poêle peut émettre de la fumée et diffuser une odeur de peinture neuve. Ne pas s'en inquiéter et bien aérer la pièce pendant les premières heures de fonctionnement.

Combustible

Combustible recommandé : Bois de chauffage

- Utiliser des bûches de bois dur d'au moins 2 ans de coupe et stockées dans un endroit abrité et ventilé.
- Utiliser du bois dur dégageant beaucoup de chaleur et produisant de bonnes braises (charme, chêne, frêne, érable, bouleau, orme, hêtre, etc...).
- Les grosses bûches doivent être fendues et coupées à la longueur d'utilisation avant d'être stockées.

Combustible déconseillé :

- « Bois vert » ; du bois vert ou trop humide diminue le rendement de l'appareil et provoque l'encrassement des parois internes et du conduit de fumée (suies, bistre, goudron,...).
- « Bois récupéré » ; la combustion de bois traité (traverse de chemin de fer, poteau télégraphique, chute de contreplaqué ou d'aggloméré, palette, etc...) provoque rapidement l'encrassement de l'installation (suies, bistre, goudron,...), nuit à l'environnement (pollution, odeur, ...) et sont cause d'emballement du foyer avec surchauffe.

Attention ! « Bois vert » et « bois récupéré » peuvent provoquer à terme un feu de cheminée.

Combustibles interdits : Tout charbon ! ❑

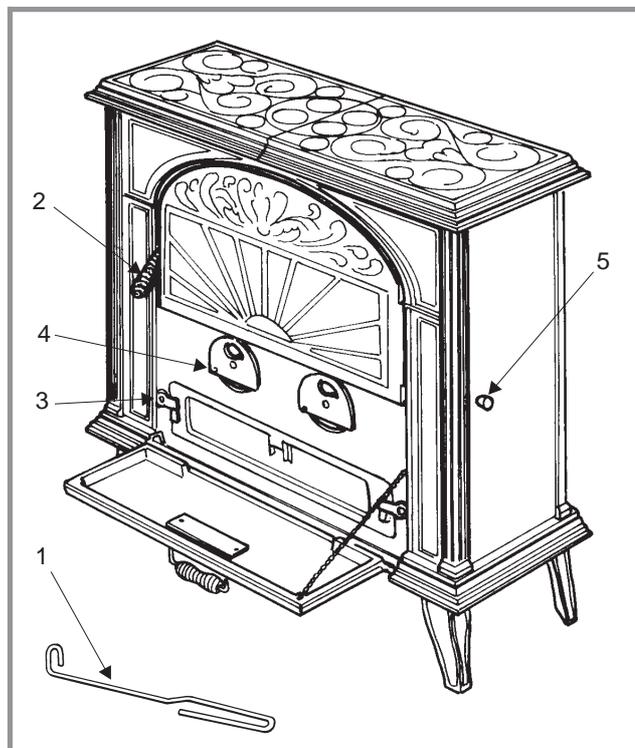


Fig. 9 - Organes de manoeuvre

- 1 - Outil
- 2 - Ouverture de la porte de chargement de façade
- 3 - Verrouillage du cendrier
- 4 - Volet de réglage d'air
- 5 - Accès à la porte de chargement côté droit

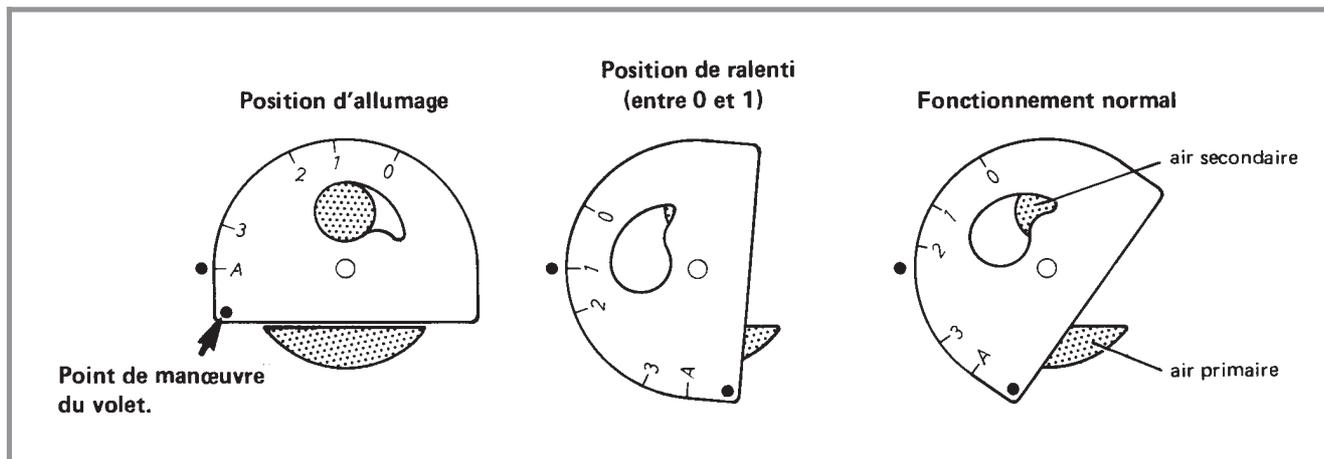


Fig. 10 - Réglage du volet d'air

3.2. Conduite du poêle

L'appareil doit fonctionner toutes portes convenablement fermées

Le régime de combustion est obtenu par action sur le volet de réglage d'air. En général, la position "A" n'est utilisée que pour l'allumage ou pour ranimer le foyer. L'expérience vous montrera quel réglage du volet vous convient le mieux.

Ralenti de nuit : descendre soigneusement, faire fonctionner le poêle à un haut régime pendant 15 à 20 minutes avant de régler le volet d'air pour la nuit sur une position basse.

Décendrage : ouvrir le hublot et secouer les braises à l'aide du tisonnier ; descendre avant chaque chargement et chaque fois que le régime de combustion baisse par encrassement de la grille ; veiller à ce que les cendres n'obstruent pas les entrées d'air ; évacuer les cendres tous les jours ; ne jamais laisser les cendres s'amonceler jusqu'au contact des grilles, celles-ci ne seraient plus refroidies et se détérioreraient rapidement.

- Ouvrir la porte de cendrier et saisir le cendrier à l'aide de l'outil. Vider les cendres en prenant les précautions d'usage pour les braises incandescentes.

3.3. Entretien

3.3.1. L'habillage du poêle

Ne pas utiliser de nettoyant abrasif, utiliser un chiffon ou une brosse douce

3.3.2. Nettoyage des vitres

Les dépôts sur les vitres disparaissent lorsque le poêle fonctionne à haut régime. S'il reste de la suie et du goudron, attendre d'abord que les vitres soient refroidies et les nettoyer avec un produit approprié ; ne pas utiliser de nettoyant abrasif. Les vitres résistent à une température de 750°C ; ne pas remplacer une vitre cassée par un autre matériau ; consulter votre installateur chauffagiste.

Pour un remplacement éventuel de la vitre, procéder de la façon suivante :

- retirer les vis et barrettes de maintien à l'intérieur de la porte de hublot

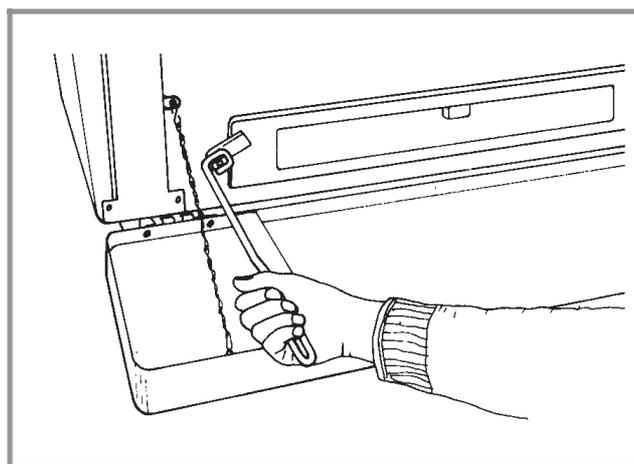


Fig. 11 - Déverrouillage du cendrier

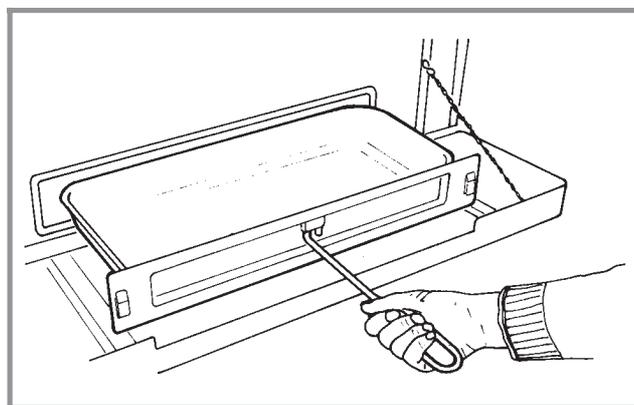


Fig. 12 - Préhension du cendrier

- enlever la vitre cassée ainsi que le joint d'étanchéité
- mettre en place une vitre en verre trempé fournie par le fabricant
- replacer le joint d'étanchéité et les barrettes de maintien en s'assurant qu'aucun contact acier / verre n'est possible

3.3.3. Conduit de fumée et foyer

La cheminée et le conduit de raccordement doivent être ramonnés au moins une fois par an.

Nettoyer le poêle régulièrement ; retirer les dépôts sur les surfaces du foyer, sur les grilles et sur les entrées d'air.

Causes de mauvais fonctionnement et remèdes

Situation	Causes probables	Action
Le feu prend mal Le feu ne tient pas	Bois vert ou trop humide ou de mauvaise qualité	- utiliser le combustible recommandé
	Les bûches sont trop grosses	- Pour l'allumage, utiliser du petit bois très sec. Pour l'entretien du feu, utiliser des bûches refendues
	Air primaire insuffisant	- Ouvrir en grand le(s) volet(s) d'air primaire - Ouvrir la grille d'entrée d'air frais extérieure
	Le tirage est insuffisant	- Vérifier que le conduit n'est pas obstrué, effectuer un ramonage mécanique si nécessaire - Vérifier que le conduit de fumée est conforme
Le feu s'emballe	Excès d'air primaire	- Vérifier que le volet d'allumage n'est pas resté ouvert - Fermer partiellement le(s) volet(s) d'air primaire
	Le Tirage est excessif	- installer un modérateur de tirage
	Bois de mauvaise qualité	- ne pas brûler en continu, du petit bois, des fagots, des chutes de menuiseries (contreplaqué, palette, etc...)
Émanation de fumées à l'allumage	Le conduit de fumée est froid	- faire brûler une torche de papier dans le foyer
	La pièce est en dépression	- Dans les habitations équipées d'une VMC, entrouvrir une fenêtre donnant sur l'extérieur jusqu'à ce que le feu soit bien lancé
Émanation de fumées pendant la combustion	Le tirage est insuffisant	- Vérifier la conformité du conduit de fumée et son isolation - Vérifier que le conduit n'est pas obstrué, effectuer un ramonage mécanique si nécessaire
	Le vent s'engouffre dans le conduit	- Installer un anti-refouleur sur le couronnement
	La pièce est en dépression	- Dans les habitations équipées d'une VMC, il est nécessaire d'installer une prise d'air extérieure propre à la cheminée
Chauffage insuffisant	Mauvais brassage de l'air chaud de convection	- Vérifier que les pièces voisines sont équipée de grille d'aération pour favoriser la circulation de l'air chaud
	Bois de mauvaise qualité	- utiliser le combustible recommandé

4. Pièces détachées

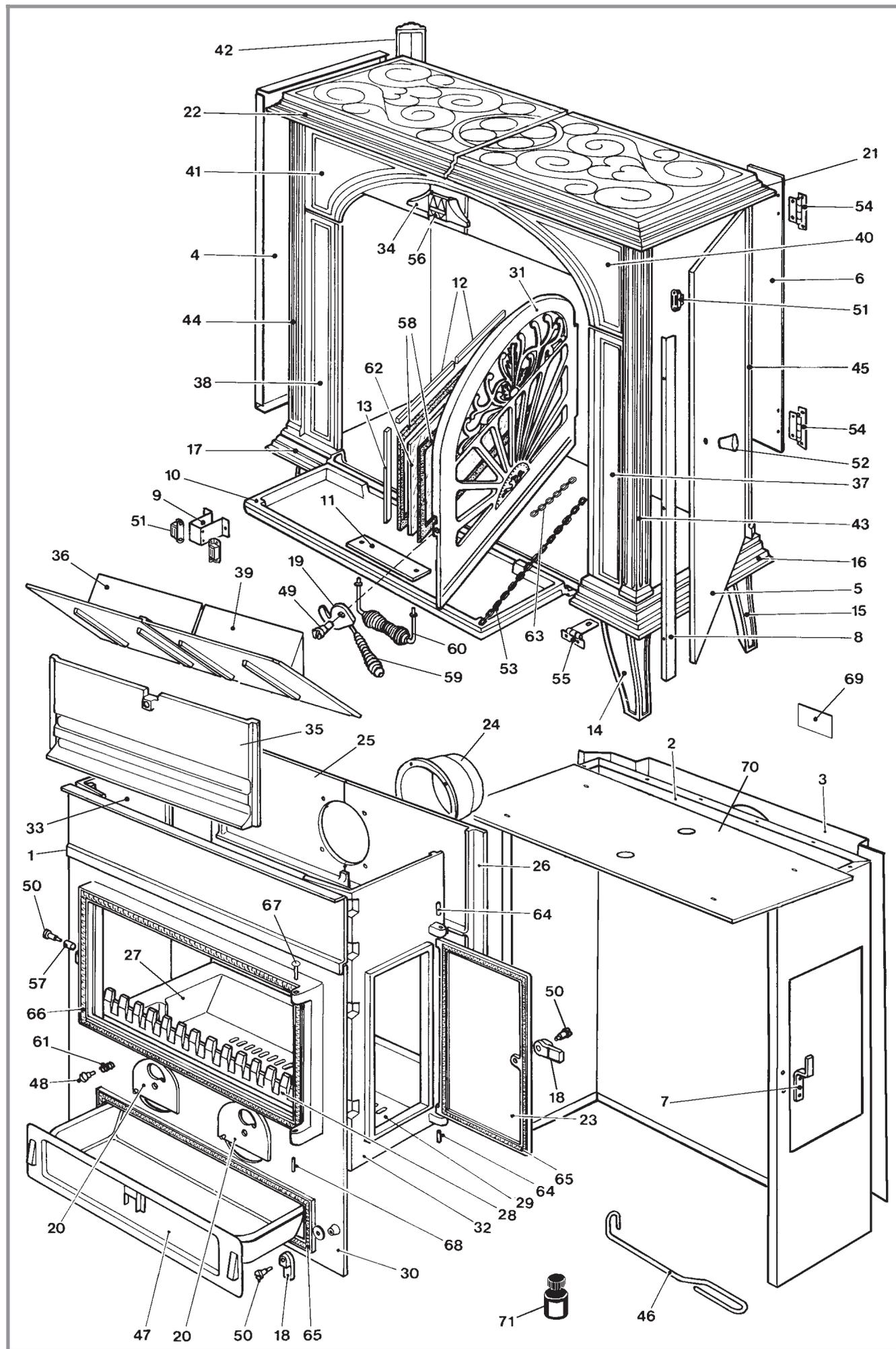
article de la pièce, l'indice de couleur lorsqu'il s'agit d'une pièce émaillée ou peinte.

Pour toute commande de pièces détachées, indiquer : le type et la référence de l'appareil, la désignation et le code

Exemple : Poêle bois 13 490, côté droit 207835 59

A = 13 490 **B** = 13 490 EM

N°	Code	Désignation	Type	A	B	Qté
1	200704	Fausse façade		A	B	01
2	204908	Corps de foyer		A	B	01
3	205319	Habillage arrière		A	B	01
4	207758	57 Côté gauche			B	01
4	207758	59 Côté gauche		A		01
5	207835	QQ Côté droit			B	01
5	207835	59 Côté droit		A		01
6	207911	60 Suppl. de côté		A	B	01
7	228602	Équerre		A	B	01
8	230503	60 Équerre		A	B	01
9	241801	60 Support aimant		A	B	01
10	314303	Porte de cendrier		A		01
10	314303	77 Porte de cendrier			B	01
11	274403	60 Cale de façade		A	B	01
12	276601	60 Contre-plaque		A	B	04
13	276602	60 Contre-plaque		A	B	02
14	300105	59 Pied av. droit ou arr. gauche		A		02
14	300105	77 Pied av. droit ou arr. gauche			B	02
15	300217	59 Pied av. gauche ou arr. droit		A		02
15	300217	77 Pied av. gauche ou arr. droit			B	02
16	300408	Dessous droit		A		01
16	300408	77 Dessous droit			B	01
17	300505	Dessous gauche		A		01
17	300505	77 Dessous gauche			B	01
18	301504	Loquet de porte		A	B	03
19	301510	59 Loquet de porte		A		01
19	301510	64 Loquet de porte			B	01
20	301732	59 Rosace		A	B	02
21	302197	Dessus		A		01
21	302197	77 Dessus			B	01
22	302728	Dessus		A		01
22	302728	77 Suppl. de dessus			B	01
23	303507	Porte de chargement		A	B	01
24	303866	60 Buse		A	B	01
25	305007	Côté de foyer		A	B	01
26	305206	Brique		A	B	01
27	305708	Suppl. de grille		A	B	01
28	307413	Grille de face		A	B	01
29	309211	Grille bois		A	B	01
30	309818	Façade		A	B	01
31	309938	Porte de foyer		A		01
31	309938	77 Porte de foyer			B	01
31	988712	Porte vitrée complète		A		01
31	988722	Porte vitrée complète			B	01
32	310703	Côté droit		A	B	01
33	310803	Côté gauche		A	B	01
34	322303	Garniture		A		01
34	322303	77 Garniture			B	01
35	323102	Brique		A	B	01
36	323206	Chicane		A	B	01
37	323506	Garniture		A		01
37	323506	77 Garniture			B	01
38	323603	Garniture		A		01
38	323603	77 Garniture			B	01
39	326600	Suppl. de chicane		A	B	01
40	326900	Habillage		A		01
40	326900	77 Habillage			B	01
41	327000	Habillage		A		01
41	327000	77 Habillage			B	01
42	327100	Montant		A		01
42	327100	77 Montant			B	01
43	327101	Montant		A		01



43	327101	77	Montant			B	01
44	327103		Montant		A		01
44	327103	77	Montant			B	01
45	327201	59	Montant		A		01
45	327201	77	Montant			B	01
46	415505		Tisonnier		A	B	01
47	624030	60	Cendrier		A	B	01
48	100903		Axe	16x8x6	A	B	02
49	100917		Axe de loquet	12x20 M7	A	B	01
50	100942		Axe de fermeture		A	B	04
51	101013		Aimant		A	B	04
52	105117		Bouton		A	B	01
53	109710		Chainette		A	B	01
54	109806		Charnière		A	B	02
55	109832		Charnière		A	B	02
56	122809		Écusson		A	B	01
57	134253		Galet		A	B	01
58	142331		Joint		A	B	02
59	158541		Poignée		A	B	01
60	158539		Poignée		A	B	01
61	166003		Ressort	11x15	A	B	02
62	188725		Verre vitrocéramique		A	B	01
63	109709		Chainette			B	01
64	134701		Goupille cannelée	5x24	A	B	02
65	181602		Tresse de céramique	Ø 8	A	B	2,13 m
66	181614		Tresse de céramique	d. 9,5 mm	A	B	1,50 m
67	110405		Clou cannelé	6X35	A	B	01
68	400106		Axe		A	B	01
69	157830		Plaque signalétique		A	B	01
70	261003		Écran			B	01
71	161025		Peinture de retouche marron			B	01



FRANCO BELGE



Certificat de Garantie

Garantie Contractuelle

Les dispositions du présent certificat de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur du matériel, concernant la garantie légale ayant trait à des défauts ou vices cachés, qui s'appliquent, en tout état de cause, dans les conditions des articles 1641 et suivant du code civil.

Nos appareils sont garantis **un an** contre tout défaut ou vice de matière et de fabrication. Cette garantie porte sur le remplacement, des pièces reconnues défectueuses d'origine par notre service « Contrôle- Garantie », port et main d'oeuvre à la charge de l'utilisateur.

Certaines pièces ou composants d'appareils bénéficient d'une garantie de durée supérieure :

- ballons "inox" démontables ou indépendants : 5 ans
- ballons émaillés indépendants : 3 ans
- corps de chauffe en fonte ou en acier des chaudières : 3 ans
- circulateurs incorporés : 2 ans

Validité de la garantie

La validité de la garantie est conditionnée, à l'installation et à la mise au point de l'appareil par un installateur professionnel, et à l'utilisation et l'entretien réalisés conformément aux instructions précisées dans nos notices.

Exclusion de la Garantie

Ne sont pas couverts par la garantie :

- les voyants lumineux, les fusibles, les pièces en fonte en contact direct avec les braises des appareils à combustible solide, les briques réfractaires, les verres.
- les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs à l'appareil (refoulement de cheminée, humidité, dépression non conforme, chocs thermiques, effet d'orage, etc...)
- les dégradations des composants électriques résultant de branchement sur secteur dont la tension mesurée à l'entrée de l'appareil serait inférieure ou supérieure de 10% de la tension nominale de 230V.

La garantie de l'appareil serait exclue en cas d'utilisation de l'appareil avec un combustible non recommandé.

La garantie du corps de chauffe (acier ou fonte) de la chaudière serait exclue en cas d'implantation de l'appareil en ambiance chlorée (salon de coiffure, laverie, etc...)

Aucune indemnité ne peut nous être demandée à titre de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit.

Dans un souci constant d'amélioration de nos matériels, toute modification jugée utile par nos services techniques et commerciaux, peut intervenir sans préavis. Les spécifications, dimensions et renseignements portés sur nos documents, ne sont qu'indicatifs et n'engagent nullement notre Société.

Nom et adresse de l'installateur : _____

Téléphone : _____

Nom et adresse de l'utilisateur : _____

Date de la mise en service : _____ / _____ / _____

Référence de l'appareil : 13 490 ; 13 490 EM

N° de série, inscrit sur la plaque signalétique : _____

- Ce certificat est à compléter et à conserver soigneusement par l'utilisateur . En cas de réclamation, faire une copie dûment remplie (ou à défaut inscrire les coordonnées ci-dessus sur papier libre) et l'adresser à :

Fonderies FRANCO-BELGES, rue Orphée Variscotte, 59660 MERVILLE, FRANCE.